



Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur-euses

Communiqué de presse

Bagnolet, le 27 janvier 2025

Les parlementaires et le gouvernement doivent prioriser leur agenda politique dans l'intérêt de tous les agriculteurs et agricultrices

La proposition de loi du sénateur Duplomb, ex-président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire, est examinée en séance publique à partir d'aujourd'hui au Sénat. **Nous appelons les sénateurs et sénatrices et le gouvernement à rejeter ce texte qui contient des mesures dangereuses pour l'agriculture, les travailleur-euses et notre avenir** : déréglementation sur l'eau pour favoriser notamment la construction de mégabassines, déréglementation sur les pesticides avec notamment la réautorisation de néonicotinoïdes tueurs d'abeilles et pollinisateurs, mise au pas de l'ANSES et de l'OFB...

Ce texte fait écho à la proposition de loi de la députée Le Peih qui s'attaque à la séparation de la vente et du conseil pour les pesticides, à la seule fin de permettre à des cumulards de la FNSEA de pouvoir conserver leur place au sein des bureaux des chambres d'agriculture !

De manière honteuse, les syndicats agricoles FNSEA-JA et Coordination rurale freinent la résolution des problématiques profondes pour notre agriculture. Ils préfèrent accélérer la course au moins-disant social et environnemental et désigner des bouc-émissaires. Ce qui ne résoudra en rien les problèmes sur nos fermes.

Le gouvernement et des parlementaires accélèrent le calendrier pour coller à l'agenda politique des dirigeant-es de la FNSEA. C'est pourtant l'intérêt de l'immense majorité des agriculteur-rices qui devrait dicter leur agenda.

Face à ces nombreuses offensives de l'agriculture productiviste, dont la dernière vise à supprimer l'Agence bio, **nous exhortons les décideurs politiques à ne pas se tromper de priorité. Pour la Confédération paysanne, l'agenda politique et législatif doit permettre de faire face aux enjeux et crises de l'agriculture française : garder des paysan-nes nombreux-euses et des productions diversifiées, protéger structurellement le revenu paysan et sortir des accords de libre-échange.**

Il est urgent de pousser en France et dans l'Union européenne pour des mécanismes garantissant des prix rémunérateurs à l'ensemble des agriculteur-rices, via l'instauration de prix minimum garantis dans la loi et via la rénovation en cours de la directive européenne UTP sur les pratiques commerciales déloyales. Dans le même temps, la logique des accords de libre-échange reste la boussole des instances politiques européennes, avec la conclusion scandaleuse de l'accord UE-Mexique, après celui de l'accord UE-Mercosur, et la poursuite de la négociation de nouveaux accords de libre-échange, comme avec l'Indonésie. Nous exigeons que toutes les énergies de nos responsables politiques soient mises sur ces priorités pour le revenu paysan et la lutte contre le libre-échange. En France, l'Assemblée nationale doit rapidement pouvoir se prononcer sur le CETA, l'accord de libre-échange UE-Canada, et le rejeter définitivement. A Bruxelles, la France, avec ses partenaires, doit faire tomber l'accord de libre-échange UE-Mercosur.

Il faut des actes politiques forts pour cesser de tirer nos prix agricoles vers le bas et accompagner les paysan-nes face aux enjeux climatiques et environnementaux. Une loi foncière doit enfin voir le jour pour lutter contre les montages sociétaires, l'agrandissement excessif, la financiarisation et la spéculation sur les terres agricoles.

Telles sont les véritables priorités pour sortir le monde agricole de la crise et assurer le renouvellement des générations en agriculture.

Contacts :

- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- Sylvie Colas, secrétaire nationale : 06 70 31 90 71
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78